

Cher Monsieur Deherme

Que la procédure militaire est donc embarrasante
tout le monde s'y perd, même ceux qui sont chargés
de l'appliquer

Lorsque j'étais en sursis d'appel j'ai demandé à passer
le conseil de réforme. J'ai été convoqué le 21 mai 1915
et j'ai été versé dans l'auxiliaire. Mon sursis fini, je
suis allé au bureau de recrutement demander une
pièce certifiant que j'étais bien dans l'auxiliaire; on
a trouvé plus simple de me délivrer le fascicule bleu
des auxiliaires, modèle 7, m'enjoignant de rester
chez moi jusqu'à ce qu'un ordre individuel convoque
ma classe (1915). On m'a dit aussi de rendre
mes effets au 101^e territorial.

Hier seulement je vais rendre mes effets, mais on n'a pas voulu les recevoir au premier abord. Le bureau du 104^e territorial me dit que je suis auxiliaire sans l'être et que je dois rejoindre ma compagnie. Avant d'être libéré je dois passer un nouvel examen par une commission dite des trois majors qui ratifiera la décision du conseil de réforme ou qui me renverra devant un nouveau conseil parce que ces trois majors ne peuvent que proposer sans rien décider de définitif par eux-mêmes. Après discussion on me rend mon livret et je vais à nouveau au bureau de recrutement.

Le capitaine du recrutement me dit qu'on m'a délivré mon fascicule à bon escient et que la nouvelle visite pour les auxiliaires ne concerne que ceux qui ont été mis dans ce service avant le 31 décembre 1914. Je peux m'en tenir au libelli de mon fascicule.

Qui croire et quoi faire ? Il ne me souvient guère d'être pris au collet par la gendarmerie et je serais content d'être renseigné par quelqu'un de compétent.

Mon ami Deville, un ancien abonné de la C. des M. qui connaît les circulaires ministérielles me dit m'y

rien comprendre et de rester chez moi. Parmi vos
amis pourriez-vous trouver quelqu'un qui s'y reconnoisse ?
Excusez-moi de venir vous importuner, mais vraiment
toutes ces histoires de bureaucratie m'embarrassent fort.

Que devient la C. de Y. quotidienne ? Rencontrez-
vous des sympathies actives. L'un bon journal nous fait
faute actuellement pour régler et rallier la volonté
hésitante. Autour de moi cette guerre interminable
met du désarroi, on ne veut pas envisager un nouvel
hiver dans les tranchées ; j'ai peur d'une épidémie de
suicides et de folies. Notre région, sous ce rapport, a déjà
été pas mal éprouvée ; on ne signale pas ce cas de
crainte d'en favoriser des nouveaux.

D'autre part combien de ménages vont être désunis, de
familles brisées.

À l'atelier la main-d'œuvre a baissé comme habileté
et comme intelligence ; les enfants de treize ans sont acceptés
sans discussion et après un apprentissage sommaire ; le
homme qui revient du front me paraissent avoir perdu le
goût du travail continu, il y a quelque chose de changé en
eux. Si le patronat de la grande industrie n'y prend
garde et n'adopte pas de nouvelles méthodes, l'industrie

française va tomber bien bas. Les patrons roannais
qui emploient des réfugiés reconnaissent que les ouvriers
roannais avaient travaillé et ~~ont~~^{étaient} assidus à leur travail.
De quoi sera fait demain ?

Espérant que ma lettre vous trouvera en bonne santé
recevez, cher Monsieur, mes cordiales amitiés

Jules Ravaké